

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008 BIS/AONO/C.YGUI/SG/CIPM/2024 DU 10 Mai 2024 POUR LESTRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT C1-100W DANS LA VILLE DE YINGUI

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de populations de la ville de YINGUI, Le Maire de la Commune de YINGUI, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fourniture et d'installation de 50 lampadaires solaires ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT C1-100W dans la ville de YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- o l'installation de chantier ;
- o les études et piquetage;
- o le projet d'exécution

- o fourniture et pose des lampadaires de technologie all in one ;
- o la réalisation des massifs d'ancrage en béton armé ;
- o la réalisation des tests de fonctionnement ;
- o la formation du personnel en charge de l'entretien des lampadaires solaires ;
- o les réglages divers.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC.**

4.Allotissement

Les travaux sont répartis en **un lot unique.**

5.Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0).

6.Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2024 et suivants.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville YINGUI dès publication du présent avis.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de YINGUI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de YINGUI.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de YINGUI, au plus tard le **11 Octobre 2024 à 11 heure** locale et devra porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008 BIS/AONO/C.YGUI/SG/CIPM/2024 DU 10 Mai 2024_

POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES
ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT C1-100W DANS LA VILLE DE YINGUI
»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11 Octobre 2024 à 12 heures** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de YINGUI, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14.Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

-absence d'une pièce administrative non régularisée dans un

délai de 48 heures ;

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 80% (au moins 62 « OUI » sur 77) ;
- absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- absence de ou capacité financière inférieur à cinquante millions (50 000 000) Francs CFA ;

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière ;
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel ville de YINGUI.

YINGUI Le 16-09-2024

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent